

COMMUNE DE RIDDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la(les) demande(s) présentée(s) par :

Requérant(s) : Roger Vouillamoz à Riddes
Propriétaire(s) : Christian Vouillamoz à Leytron
Auteur des plans : Eddy Buchard SA à Saillon
Situation : Parcelle 2, folio 13, lieu-dit Le Village à Riddes
Située en zone à bâtir : R1, habitations collectives
Coordonnées : 2'583'245 / 1'113'544
Objet : Remplacement d'un chauffage à mazout par une PAC air/eau extérieure

Requérant(s) : Alexandre Castella à Sommentier et Daniel Monnet à Evionnaz
Propriétaire(s) : Daniel Monnet à Evionnaz
Raymonde et Alexandre Castella à Sommentier
Evelyne Fierz à Evilard
Umberto Guglielmetti à Martigny
Auteur des plans : Geo2Rives à Riddes
Situation : Parcelles 4776, 5378, 6344 et 6547, folio 22,
lieux-dits Les Esserts et Les Eriez à La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T2, chalets et sans affectation
Coordonnées : 2'584'716 / 1'109'995
Objet : Construction d'une route d'accès et d'un garage souterrain

Requérant : Mc Donald's Suisse à Crissier
Propriétaire : Mc Donald's Suisse à Crissier (mutation en cours)
Auteur des plans : Christian Constantin SA à Martigny et Mint Architecture AG à Zurich
Situation : Parcelle 1639 (mutation en cours), folio 24, lieu-dit Les Motteys à Riddes
Située en zone à bâtir : ZCS, mixte d'activités commerciales, artisanales, de services, sportives, récréatives et touristiques à aménager
Coordonnées : 2'582'465 / 1'112'918
Objet : Démolition du bâtiment existant et construction d'un restaurant Mc Donald's

Requérant(s) : Vincent Pralong à Riddes
Propriétaire(s) : PPE 9495 et 9496
Auteur des plans : Léonard Dalberto à Saxon
Situation : Parcelle 1973, folio 13, lieu-dit Près de Croix à Riddes
Située en zone à bâtir : R1, habitations collectives
Coordonnées : 2'583'185 / 1'113'595
Objet : Agrandissement de l'étage et pose d'une palissade

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions ou par e-mail constructions@riddes.ch. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de trente jours dès la présente publication.